



PROCES VERBAL
de la séance
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 15 octobre 2015

Membres absents : 10

Membres présents : 19

Quorum : 16

La Secrétaire de séance : Mme BOYER

PV remis le 12 novembre 2015

Vérfié le 12 novembre 2015

Signature :

Le Président

P. GUIRAUD

<i>Destinataires :</i>	Rectorat	1
	I.A.	1
	Membres du C.A.	1
	Conseil Régional	1

Le Président ouvre la séance à 18 H 05.

Le procès-verbal du CA du 15 septembre n'est pas rédigé, Monsieur le Proviseur s'en excuse. Il sera donc proposé en même temps que le Procès-Verbal de ce Conseil.

1) Modification des horaires de cours

Suite aux nombreuses difficultés de fonctionnement rencontrées depuis la rentrée, il a été nécessaire d'étudier une solution à mettre en œuvre après les vacances de Toussaint. La seule solution actuellement envisageable est de revenir aux horaires de l'année dernière avec un retour à des récréations du matin et de l'après-midi de 10 minutes et non plus de 20 minutes le matin et 15 minutes l'après-midi.

Les représentants du CVL ont fait une enquête auprès de tous les élèves. Si tous constatent les difficultés notamment pour l'accès au self le midi et les retard en cours, majoritairement ils souhaitent conserver une récréation longue le matin pour accéder au Parvis et permettre la pause cigarette.

Lors de sa séance du 13 octobre, le vote du CVL s'est décomposé comme suit :
5 contre le retour aux anciens horaires
1 abstention
5 pour dont la voix du président.

Le Proviseur précise que suite à la demande des Assistants d'Education, il a du intervenir ce jour même à l'entrée du self pour rétablir le calme.
Les raisons de ces difficultés ont déjà été évoquées lors du dernier CA.

Seule une refonte globale peut permettre de concilier les demandes divergentes avec plusieurs propositions (suppression de l'accueil du dimanche soir, accueil plus tardif le lundi matin, transfert de cours le mercredi après midi...).

Il est décidé qu'une commission ad hoc soit constituée et étudie avec enquêtes le problème pour faire une proposition au CA pour l'année prochaine.

La modification des horaires (*cf document joint*) est adoptée

• Votants : 19	Abstention : 2	Pour : 17	Contre : 0
-----------------------	-----------------------	------------------	-------------------

2) Points divers

a) *Projet de conduite longue pour les terminales CTRM*

Les élèves partiront en demi-groupe sur 3 jours avec 3 enseignants et 3 camions pour une conduite dans les Pyrénées. L'hébergement se fera au lycée d'Orthez. Le budget global de 4365,06 euros est équilibré avec la subvention de l'AFT-IFTIM de 1 500,00 euros et le budget de la section.

1er groupe : 16 au 18 novembre 2015
2ème groupe : 23 au 25 novembre 2015

Le projet est adopté à l'unanimité

• Votants : 19	Abstention : 0	Pour : 19	Contre : 0
-----------------------	-----------------------	------------------	-------------------

b) Recrutement d'un AVS I

Un élève de seconde a une notification de la MDPH de 12 heures d'accompagnement individuel par un AVS. La DSDEN nous demande de recruter une personne en CUI sur 20 heures (8 heures complémentaires pour l'école primaire de Parempuyre).

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de recruter la personne.

Accord à l'unanimité

• Votants : 19	Abstention : 2	Pour : 17	Contre : 0
-----------------------	-----------------------	------------------	-------------------

c) Répartition des IMP

Monsieur le Proviseur propose la répartition suivante suite au Conseil Pédagogique

- 2 IMP pour l'EPS (attribution statutaire) réparties entre Mme Lagune et Mme Chateignier
- ½ IMP pour le référent culturel : Mme Margery
- ½ IMP pour le référent décrochage scolaire : Mme Erismann
- 1 IMP pour la coordination de la Section Générale et Technologique : M. Thomas
- 2 IMP pour le référent numérique : M. Dupont

Accord à l'unanimité

d) Questions de Mme Masse, représentante de la liste polyvalente

- Besoin de clarification des consignes de sécurité lors des exercices d'évacuation
Monsieur le Proviseur rappelle que les consignes de sécurité sont affichées dans chaque classe et qu'elles n'ont pas changées. Le point essentiel est l'évacuation du bâtiment par un accès possible et le ralliement du point de rassemblement. La véritable difficulté concerne l'existence de 4 points de ralliement différents. En raison de travaux de restructuration qui débutent en janvier et de leur impact sur la vie de l'établissement, on ne peut pas modifier durablement le système en cours. Une fois qu'ils auront commencé Monsieur le Proviseur souhaite étudier avec les services de secours un protocole efficace pendant ces trois années compliquées. Ensuite il sera temps de le redéfinir de façon durable.

Le dernier exercice a montré que le temps d'évacuation est satisfaisant, que les regroupements se sont faits à peu près correctement ; par contre un enseignant ancien dans le lycée a fait prendre l'ascenseur à un élève en béquille.

- Quand se poursuivra le travail sur le nouveau projet d'établissement ?

Monsieur le Proviseur informe le CA que les travaux commencés l'année dernière en commission se poursuivront dès que nous aurons reçu le Projet Académique qui doit servir de cadre au Projet de l'établissement. Les groupes de travail pourront se réunir sur la plage du mardi qui a été réservée à cet effet.

e) Admission en non-valeur

Monsieur le Proviseur propose la demande d'admission en non valeur d'un montant de 1 056,89 euros.

• Votants : 19	Abstention : 0	Pour : 19	Contre : 0
-----------------------	-----------------------	------------------	-------------------

La séance est levée à 18 h 45.